

2^E RPIMA



« NE PAS SUBIR »

SAINT-PIERRE (974)

Unité d'infanterie parachutiste, le 2^e régiment parachutiste d'infanterie de marine assure des missions de souveraineté dans la zone de responsabilité permanente (ZRP) des FAZSOI et plus particulièrement sur les îles de Nova et d'Europa.



Le 2^e RPIMA est en mesure de participer à une opération militaire dans la ZRP, notamment dans le cadre d'un RESEVAC et est susceptible de participer, en renfort des moyens civils, à des missions d'assistance aux populations.

Bien intégré dans son environnement et dans sa zone de responsabilité, le 2^e RPIMA coopère régulièrement avec les pays de la COI (commission de l'océan Indien) et de la SADC (*Southern African Development Community*).

Cette coopération s'appuie sur les actions suivantes :

- la formation et l'assistance d'unités étrangères du niveau compagnie à bataillon par des détachements d'instruction opérationnelle (DIO), des détachements d'instruction technique (DIT), des stages commandos ;
- des entraînements conjoints par des exercices interarmées et interalliés, des campagnes de tirs et de sauts en parachute.

Le 2^e RPIMA possède les capacités d'un régiment d'infanterie légère parachutiste. Sa vocation d'intervention dans l'urgence après une projection par les airs et/ou par mer dans la région "océan Indien-Afrique australe" nécessite de développer et entretenir des capacités spécifiques (insertion, aide à l'engagement, soutien adapté). Cela passe par la maîtrise de la 3^e dimension et le travail avec les aéronefs des trois armées, notamment la mise en place par avion ou hélicoptère de jour comme de nuit (saut sur plan d'eau, saut à grande hauteur, à faible hauteur, poser d'assaut, dépose et récupération héliportées, livraison par air), la maîtrise du milieu aquatique et de l'entraînement avec les bâtiments de la marine nationale.

Le 2^e RPIMA entretient des savoir-faire particuliers pour être apte à conduire des

actions à partir de la mer et des insertions par les aéronefs en mer et sur les côtes. Pour cela, il s'entraîne régulièrement avec les différents bâtiments de la marine nationale. Il dispose d'unités dédiées à ce type d'opérations, dont le groupe d'assaut par mer.

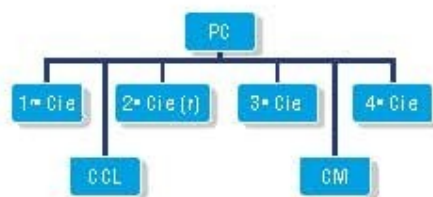
GARNISON

La commune de Saint-Pierre se situe dans la partie sud-ouest de l'île de La Réunion, à 87 km de la préfecture Saint-Denis. Cette ville présente un très beau lagon qui a été aménagé pour une fréquentation touristique balnéaire et abrite un port de 400 places particulièrement attractif pour les activités de plaisance et de pêche hauturière et traditionnelle.

Ville animée, la capitale sudiste propose un cadre de vie idyllique avec son centre-ville animé et commerçant. Beaucoup disent que la vraie âme créole réside en son sein. Le front de mer offre aux noctambules le cadre idéal : restaurants, boîtes de nuit, casho, bars, etc et les plus romantiques peuvent se promener sur la jetée et se laisser, l'espace d'un instant, bercer par les vagues.

Par ailleurs Saint-Pierre est une porte ouverte vers le volcan Piton de la Fournaise, le cirque de Cilaos et de nombreuses activités sportives (parachutisme, kite-surf, canyoning, parapente, pêche au gros...). Saint-Pierre fait désormais partie des 60 communes les plus peuplées de France, près de 82 000 habitants en 2015, ce qui en fait la troisième commune la plus peuplée de La Réunion après Saint-Denis et Saint-Paul.

Saint-Pierre et sa conurbation présentent tous les équipements et toutes les facilités (logement, scolarité, santé, commerces...) pour effectuer un très agréable séjour.



HISTORIQUE

Formé à Tarbes en 1947, le 2^e BCCP, héritier du 5^e BPIC, est composé de parachutistes issus des SAS de la France libre, du commando Ponchardier et des premiers "paras coloniaux" recrutés et entraînés pour l'Extrême-Orient.

En 1947, le 2^e bataillon colonial de commandos parachutistes SAS part en Indochine, où il combattra également sous l'appellation de 2^e BCP jusqu'en 1953. Très souvent largué en parachute pour des opérations audacieuses, il y est cité trois fois à l'ordre de l'armée.

En 1955, le régiment prend l'appellation de 2^e régiment de parachutistes coloniaux, puis en 1958, de 2^e régiment de parachutistes d'infanterie de marine.

Il est engagé de 1953 à 1962 en Afrique du Nord. Le 5 novembre 1956, il saute en deux vagues à Port Saïd où il l'emporte rapidement face à un adversaire bien supérieur en nombre. Il est cité à l'ordre de l'armée.

En 1961, il est parachuté à Bizerte où il saisit rapidement les objectifs fixés. Dissous le 15 juillet 1962, le 2^e RPIMA est recréé le 1^{er} janvier 1965 à Ivato à Madagascar. Il rejoint La Réunion le 10 août 1973 et intègre en son sein la 2^e compagnie de Bourbon, compagnie de tradition de l'île et héritière du bataillon de Bourbon.

Depuis ses bases de la Réunion, le 2^e RPIMA participe aux opérations dans l'océan Indien et en Afrique Australe et de l'Est : OSIDE (Comores 1990), ISKOUTIR (Djibouti 1993/1994), TURQUOISE (Rwanda 1994), AZALÉE 1 et 2 (Comores 1995/1996).

FILIATION

2^e bataillon colonial de commandos parachutistes 01-11-1947 (Indochine 2^e demi-BCCP).

2^e bataillon colonial de commandos parachutistes 01-02-1950.

2^e groupement colonial de commandos parachutistes 01-10-1950.

2^e bataillon de parachutistes coloniaux 01-03-1951.

2^e bataillon de parachutistes coloniaux 01-12-1954 au 01-8-1955, devient 6^e régiment de parachutistes coloniaux.

2^e régiment de parachutistes coloniaux 16-09-1955 (AFN).

2^e régiment de parachutistes d'infanterie de marine 01-12-1958 au 15-7-1962.

2^e régiment de parachutistes d'infanterie de marine 01-01-1965 (Madagascar).

2^e régiment de parachutistes d'infanterie de marine (2^e RPIMA) depuis le 10-8-1973.

DÉCORATIONS

Croix de guerre TOE avec 5 palmes (Indochine 1947-1953 et Suez 1956).

FOURRAGÈRES

1 aux couleurs de la croix de guerre des TOE.

INSCRIPTIONS SUR L'EMBLÈME

Indochine 1947-1953,

Port-Saïd 1956,

AFN 1952-1962.



2^E RPIMA

ADRESSE & COURRIER

2^E RPIMA

CASERNE CHEF DE BATAILLON DUPUIS

BP 386

97457 SAINT-PIERRE CEDEX

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE

REGPARAMA PIERREFONDS

MAIL

COURRIER.RPIMA2@FAZS01.TERRE.DEFENSE.GOUV.FR